

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. R221-7 et L2221 du Code Général des Collectivités Territoriales)

._*._*._*._*._*._*._*._*._*._

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTENDRE-CHARDES-VALLET se réunira à la Mairie de MONTENDRE, Salle du Conseil Municipal :

Le jeudi 15 décembre 2022 à 18 heures 30

FAIT A MONTENDRE, le 9 décembre 2022,

Le Maire,



Patrick GIRAUDEAU



Désignation du Secrétaire de Séance

Adoption du procès-verbal des précédentes réunions

ORDRE DU JOUR :

1. DM n° 4 – Virements de crédits
2. Ouverture par anticipation de crédits d'investissement avant vote du budget primitif 2023
3. Création de poste
4. Election d'un membre de la commission affaires scolaires
5. Election d'un membre de la commission environnement et développement durable
6. Election d'un suppléant à la Commission d'Appel d'Offres
7. Election d'un suppléant à la Commission de Délégation de Service Public
8. Convention relative à l'assistance technique générale proposée par le Syndicat Départemental de la Voirie
9. Cession de parcelles au Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine
10. Adoption de la convention territoriale globale et de la convention de pilotage avec la CAF
11. Avis relatif aux dérogations au repos dominical pour l'année 2023
12. Reversement de la taxe d'aménagement entre la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et la Commune de Montendre

13. Motion pour la programmation des travaux sur la ligne La Rochelle – Bordeaux

14. Mise en place de la gratuité d'accès à la médiathèque

15. Affaires diverses